

CATALOGUE 2017

Formations Départements

Les formations AGIR

En tant qu'organisme de formation agréé, AGIR met à la disposition des Autorités Organisatrices de Transport un choix de formations leur permettant de répondre aux besoins des élus et de leurs personnels administratifs et techniques.

32 formations sont proposées dont une dizaine de nouveautés pour répondre aux souhaits exprimés par les Départements, quelles que soient les compétences qu'ils exercent en matière de transport à partir de 2017.

La participation des élus et des agents des collectivités aux formations est comprise dans le cadre de la cotisation annuelle pour les adhérents. Quant aux non-adhérents, leur inscription peut être acceptée dans la limite des places disponibles.

Les « cycles » correspondent à une série de formations qui, suivies dans leur ensemble, offrent un panorama complet du thème abordé. Elles peuvent également être suivies indépendamment les unes des autres.

En 2016, AGIR a formé 500 stagiaires élus et techniciens des collectivités territoriales.

Informations et inscriptions : 01 53 68 04 24
info@agir-transport.org

Sommaire des formations

1. Transport des élèves et étudiants handicapés	p.2
2. Cycle Transports scolaires	p.3
3. Gouvernance des transports publics	p.4
4. Financement des transports publics	p.4
5. Cycle Fiscalité des transports publics de voyageurs	p.5
6. Tarification des transports publics	p.6
7. Cycle Passation des contrats de transports publics : DSP et marchés	p.6
8. Cycle Opérateur interne	p.7
9. Pilotage de l'exploitation	p.8
10. Politiques de mobilité durable	p.8
11. Accessibilité, sécurité, sûreté	p.9
12. Outils d'évaluation des politiques de mobilité	p.10
13. Outils technologiques au service des transports	p.10

Transport des élèves et étudiants handicapés

Le code de l'éducation confère aux départements la responsabilité de la prise en charge des frais de transport scolaire propres aux élèves et étudiants handicapés mais ces collectivités sont parfois confrontées à des difficultés dans l'application de leurs prérogatives.

Le cycle « Transport des élèves et étudiants handicapés » propose 3 jours de formation pour en appréhender les particularités. Les deux premières sont consacrées aux modalités d'organisation et de fonctionnement de ces services, la dernière aux aspects contractuels.

Il s'agit de mieux identifier et comprendre les contraintes qui pèsent sur l'organisation de ces transports et notamment la question de l'articulation avec les obligations en matière d'accessibilité. Des outils seront proposés aux participants pour une meilleure optimisation des services, voire une meilleure maîtrise des coûts liés à ce type de transport.

Gérer le transport des élèves et étudiants handicapés (TEH1)

- Michel JEANNENOT, Mobhilis et Pôle AO (AGIR)

Objectifs :

- appréhender les différents types d'handicap et le rôle des institutions en charge des élèves et étudiants handicapés (MDPH, établissements scolaires etc.)
- mieux comprendre les enjeux de l'organisation des transports des scolaires et étudiants handicapés et notamment la question de l'articulation avec les obligations de la loi de 2005 relative à l'accessibilité.
- connaître la réglementation relative à cette compétence laissée aux départements par la loi NOTRe du 7 août 2015

Date / Lieu : 10 janvier 2017, Paris

Optimiser le transport des élèves et étudiants handicapés : outils et méthodes (TEH2)

- Michel JEANNENOT, Mobhilis et Pôle AO (AGIR)

Objectifs :

- comprendre les obligations de prise en charge des frais de transport scolaire et les modalités d'organisation de ces transports adaptés.
- balayer les solutions applicables en fonction de la décision de la collectivité, en mettant en évidence les atouts et limites des démarches.
- intégrer les problématiques propres aux différents acteurs et rechercher des solutions d'optimisation pour une bonne gestion des transports des scolaires et étudiants handicapés

Date / Lieu : 11 janvier 2017, Paris

Passer un marché public de transport d'élèves et d'étudiants handicapés (TEH3)

- Michel JEANNENOT, Mobhilis et Pôle AO (AGIR)

Objectifs :

- présenter les modalités opérationnelles de contractualisation autour des transports des élèves et étudiants handicapés.
- travailler à la construction d'une démarche type en étudiant différents points de méthodologie de construction du cahier des charges.

Date / Lieu : 3 octobre 2017, Paris

Cycle Transports scolaires

Le cycle « Transports scolaires » est destiné à mieux appréhender les différents aspects du transport scolaire, avec une finalité d'optimisation du service.

Transports scolaires : cadrage et organisation, aspects juridiques et financiers (TS1)

- Pôles juridique et AO d'AGIR

Objectifs :

- faire un point complet sur les principes de l'organisation des transports scolaires
- connaître le contexte du financement des transports scolaires.

Date / Lieu : 17 janvier 2017, Paris

Optimiser les transports scolaires : outils et méthodes (TS2)

- Jean-Marie DAGNAS, Consultant et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- acquérir des outils pour réaliser un diagnostic technique et financier du réseau, au vu des contraintes existantes (évolution de la carte scolaire, des horaires des établissements, des rythmes scolaires, etc.), afin de pouvoir corriger les éventuelles faiblesses (détecter les doublons de services, les dessertes inadaptées, les points d'arrêt mal positionnés)
- préparer la mise en place des outils de suivi de performance.

Date / Lieu : 18 janvier 2017, Paris

Prévenir et gérer les incivilités dans les transports scolaires (TS3)

- Michel JACOMME, Chef du service des transports du Conseil départemental de l'Orne et Pôles AO et Juridique d'AGIR

Objectifs :

- comprendre le phénomène afin de mieux le maîtriser
- savoir comment réagir au mieux en cas de délits ou d'incivilités dans les transports scolaires
- se familiariser à la réglementation relative aux outils de vidéo protection.

Cette formation s'adresse aux personnes en charge des transports scolaires au sein des collectivités territoriales et des exploitants indépendants.

Date / Lieu : 18 octobre 2017, Paris

Viser et pérenniser la sécurité dans les transports scolaires (TS4)

- Michel JACOMME, Chef du service des transports du Conseil départemental de l'Orne et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- rappeler des conditions de sécurité des transports scolaires
- comprendre les risques pour mieux les prévenir
- acquérir les bonnes pratiques.

Date / Lieu : 19 octobre 2017, Paris



Gouvernance des transports publics

Gérer le transfert de la compétence Transport entre AOM et AO non urbaines - (GT1)

- Maître Aymeric HOURCABIE et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- faire le point sur les modalités juridiques de prise et de transfert de l'exercice de la compétence
- maîtriser le montage financier : comment calculer le montant des conventions de transfert de compétence ?

Date / Lieu : 22 mars 2017, Paris

Formation élus : organisation des transports publics (GT3)

- Pôles AO et Juridique d'AGIR

AGIR propose aux élus des collectivités territoriales une demi-journée d'éclairage sur le cadre général de l'organisation de la mobilité et sur les perspectives d'évolution des services de transport dont ils ont la responsabilité.

Date / Lieu : 20 novembre 2017, Paris

Financement des transports publics

Les aspects financiers et comptables des transports publics de voyageurs (FC1)

- Laurent GUYON, consultant et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- développer une meilleure maîtrise de la conception d'un budget transport
- acquérir les bonnes pratiques de gestion budgétaires.

Quelle architecture budgétaire prévoir ? Quand et comment créer un budget annexe transport (principes budgétaires, fonctionnement/investissement, recettes/dépenses annuelles, etc.) ? Comment anticiper ses besoins pour adapter son budget ?

Date / Lieu : 12 septembre 2017, Paris

Maniement des deniers publics : réglementation et fonctionnement des régies de recettes et/ou d'avances (FC2)

- Laurent GUYON, consultant, Sébastien DESCHAMPS, Régisseur des recettes à la Région Centre Val de Loire et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- maîtriser l'environnement juridique des régies de recettes et d'avances liées aux autorités organisatrices de transport
- connaître leurs modalités de fonctionnement.

Comment créer une régie ? Comment procéder à la nomination du régisseur ? Quels sont les risques encourus par le régisseur et sa collectivité ? Autant de questions auxquelles répondra cette formation qui sera illustrée par des cas concrets dont un retour d'expérience d'un régisseur de recettes au sein d'une Région.

Date / Lieu : 14 septembre 2017, Paris



Cycle Fiscalité des transports publics de voyageurs

Ce cycle a pour objectifs d'initier les techniciens transport à la fiscalité liée aux transports publics et de former les responsables de services finances aux mécanismes d'application de la TVA.

Fiscalité des transports publics de voyageurs : les fondamentaux (FT1)

- Maître Jérôme LACOURT et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- permettre d'identifier les leviers fiscaux dans le domaine de la mobilité et des transports publics
- connaître les possibilités d'exonération ou de récupération de la TVA.

Quelles sont les ressources et les contributions des collectivités au titre d'autorités organisatrices de transport et des exploitants au titre d'organismes de réseaux ? De quels avantages fiscaux peuvent-ils bénéficier ? Quels sont les leviers d'optimisation fiscale ?

Date / Lieu : 20 juin 2017, Paris

Fiscalité des transports publics de voyageurs : les leviers d'optimisation (FT2)

- Maître Jérôme LACOURT et Pôle AO d'AGIR

Cette formation s'adresse aux responsables financiers et aux techniciens en charge des transports ayant suivi la 1ère journée (FT1).

Objectifs :

- approfondir sous l'angle pratique l'optimisation fiscale dans les domaines de la mobilité et des transports publics, par des exercices en matière de TVA et des échanges de cas concrets.
- apporter un éclairage sur le choix du mode de gestion des transports de voyageurs en fonction des aspects fiscaux
- aborder des cas concrets et pratiques.

Date / Lieu : 21 juin 2017, Paris

Fiscalité des Régions : spécificités de la TVA dans le cadre de la loi NOTRe (FT3)

- Maître Jérôme LACOURT et Pôle AO d'AGIR

Objectifs :

- sensibiliser les personnels des conseils régionaux sur les impacts de la loi NOTRe du 7 août 2015 en matière de fiscalité et notamment de TVA
- permettre aux régions de mieux cerner leurs marges de manœuvre en matière de récupération de TVA et d'optimiser leurs décisions au regard de la réglementation fiscale et de la position des services fiscaux.

Date / Lieu : 23 mars 2017, Paris

Tarification des transports publics

Construire une gamme tarifaire (TT1)

- Eric OMNES, EO Consultant, Pôles AO et Juridique d'AGIR

Objectifs :

- maîtriser les dimensions commerciale, économique et sociale d'une gamme tarifaire
- faire évoluer une gamme existante pour plus d'efficacité et d'équité.

Comment capter de nouveaux clients ? Quelle stratégie tarifaire adopter dans le cadre des réformes actuelles et des évolutions de compétence ? Comment mettre en place une stratégie tarifaire cohérente des transports publics à l'échelle régionale ? Etc.

Date / Lieu : 20 septembre 2017, Paris

Intégrer la tarification sociale (TT3)

- Eric OMNES, EO Consultant, Patrick FERRI, Responsable du Service Prospective, Etudes et Innovation au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTTC) et Pôles AO et juridique d'AGIR

Objectifs :

- présenter les différentes stratégies de tarification sociale : basées sur le statut (âge, bénéficiaires du RSA, etc.) ou sur l'utilisation du quotient familial (QF) pour consentir à des réductions tarifaires en fonction des ressources
- donner des pistes pour conjuguer solidarité et dynamisme commercial.

Date / Lieu : 21 septembre 2017, Paris

Cycle Passation des contrats de transports publics : DSP et marchés

Ce cycle permet d'appréhender le cadre réglementaire des contrats de transport, marchés publics ou délégations de service public et propose un décryptage des réformes de 2015 et 2016.

(Re) Lancer un contrat de DSP transport (PC1)

- Pôle Juridique d'AGIR

Objectifs :

- maîtriser le processus de passation : quelles évolutions ? Que recouvre la notion de concession ? Comment préparer et rédiger son contrat de DSP ? Quelles sont les étapes de sa mise en œuvre ? Comment évaluer la performance d'une offre ?
- approfondir les conditions d'exécution d'une DSP : quelles informations doit comporter un rapport d'activités ? Comment mettre en place des contrôles efficaces ? Etc.

Date / Lieu : 29 mars 2017, Paris

Les outils de négociation en DSP (PC2)

- Jean-Marie DAGNAS, consultant, Pôle juridique d'AGIR et Gilles BEASSE, Directeur Transports et Déplacements Durables, La Roche-sur-Yon Agglomération

Cette formation s'adresse aux collectivités qui préparent une procédure de délégation de service public (DSP) relative à l'exploitation de leur réseau de transports publics.



Objectifs :

- connaître les principes généraux de la commande publique en négociation
- mener une négociation, etc.

Date / Lieu : 30 mars 2017, Paris

Maîtriser les relations contractuelles et les coûts en DSP Transport – 2 jours (PC3)

- Jean-Marie DAGNAS et Eric CHALOIN, Consultants, Patrice GRAND, Directeur de la STGA (Société de transport du Grand Angoulême)

Objectifs :

- appréhender les relations économiques et financières relatives au contrat AO / délégataire
- comprendre un compte d'exploitation.

Date / Lieu : 18 et 19 mai 2017, Paris

Les marchés publics de transport public et les impacts de la réforme (PC4)

- Pôle juridique d'AGIR

Depuis le 1^{er} avril 2016, le code des marchés publics a été abrogé et remplacé par de nouvelles règles qui résultent de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et du décret du 25 mars 2016.

Objectifs :

- maîtriser les procédures et les délais de passation d'un marché public
- prendre connaissance des changements notables intervenus au 01/04/16 : nouveau régime, renforcement de l'allotissement, ouverture de la procédure concurrentielle avec négociation, possibilité pour les acheteurs d'autoriser la régularisation des offres irrégulières, etc.

Date / Lieu : 4 mai 2017, Paris

Cycle Opérateur interne

Depuis plusieurs années, un retour s'opère vers la gestion directe dans les transports publics comme dans d'autres secteurs. L'objectif du cycle « Opérateur interne » est de permettre aux collectivités de mieux connaître les outils, régie et SPL.

Comprendre la gestion directe d'un réseau de transport : fonctionnement de la régie et de la société publique locale (OI1)

- Jean-Marie DAGNAS, Consultant et Pôle juridique d'AGIR

Objectifs :

- présenter les principes de la gestion directe : organisation, montage, relations avec l'AO, etc.
- distinguer les caractéristiques de la régie et de la SPL.

Date / Lieu : 3 mai 2017, Paris

Mise en place opérationnelle d'un opérateur interne / sur demande (OI2)

- Éric CHALOIN, consultant et Pôle juridique d'AGIR

Cette formation, organisée uniquement sur demande, permet aux collectivités qui se lancent dans la création d'un opérateur interne de disposer d'éléments d'information sur les modalités de sa création et de son fonctionnement.

Elle peut être organisée à la demande, dans les locaux d'AGIR ou sur place au sein de la collectivité.

Date / Lieu : sur demande



Pilotage de l'exploitation

Quelles solutions pour le transport public en zones peu denses ? (PE5)

- Michel JEANNENOT, MOBILIS

Dans les zones peu denses où vit 30% de la population française, la seule solution reste le plus souvent la voiture. Quelles alternatives ? La formation abordera notamment la question des extensions de périmètres des agglomérations résultant de la nouvelle carte intercommunale.

Objectifs :

- connaître les solutions de mobilité adaptées aux secteurs peu desservis
- faire un focus sur les solutions alternatives : TAD, covoiturage, autopartage, modes doux, etc.

Date / Lieu : 26 septembre 2017, Paris

"Les transports à la demande (TAD) : optimisation des réseaux et de desserte des nouveaux territoires" (PE6)

- Jean-Marie DAGNAS, Consultant + Christophe CHENILYER, TCAT (réseau de l'agglomération de Troyes)

Objectifs :

- comprendre les différents types de TAD
- apprendre à concevoir une offre pertinente, complémentaire des lignes régulières et à un coût raisonnable
- connaître les bonnes pratiques en matière de TAD.

Date / Lieu : 25 janvier 2017, Paris

Politiques de mobilité durable

Réaliser et gérer un pôle d'échanges multimodal (PM1)

- Pierre FAVRE, Expert TC et PEM de Citec Ingénieurs Conseils, CITEC

Objectifs :

- acquérir des éléments de méthode pour réaliser et gérer un pôle d'échanges au cœur d'une ville moyenne : de son dimensionnement à sa réalisation
- connaître les bonnes pratiques à travers des exemples de cas concrets.

Date / Lieu : 4 décembre 2017, Paris

Favoriser le partage de la voiture (PM2)

- Patrick SUCCHE, INDDIGO et Marie-Régine BARRAU, Responsable Maison de la Mobilité de Labège Urbanisme et Mobilités, SMTIC TISSEO

Le covoiturage et l'autopartage apparaissent comme des solutions à part entière dans l'offre globale de transport et font partie des nouveaux outils pour modifier les comportements de mobilité.

Objectifs :

- détailler les usages collectifs de la voiture individuelle pour enrichir les politiques de mobilité
- connaître les marchés et les systèmes de covoiturage et d'autopartage disponibles.

Date / Lieu : 5 décembre 2017, Paris

Accessibilité, sécurité, sûreté

L'après septembre 2015 : mise en œuvre des Sd'AP (AS1)

- Michel JEANNENOT, Mobhilis

Dix ans après la loi du 11 février 2005, le nouveau dispositif de schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP ou Sd'AP), est venu compléter le Schéma directeur d'accessibilité (SDA). L'heure est au suivi de ces Sd'AP et à la réalisation des actions prévues.

Objectifs :

- connaître l'évolution des règles applicables, tant en matière de SdA Ad'AP (bilan, sanctions) qu'en matière de réalisations (matériel, infrastructures, formation, information, etc.)
- aborder la notion de « transport et service de substitution ».

Date / Lieu : 4 octobre 2017, Paris

Services de substitution comment les optimiser et les suivre ? (AS2)

- Michel JEANNENOT, Mobhilis et Pôle AO d'AGIR

La loi sur l'accessibilité du 11 février 2005 permet la mise en place des transports de substitution s'il existe une impossibilité technique avérée (ITA) sur l'aménagement des points d'arrêt.

Objectifs :

- connaître les différentes formes de transport de substitution possibles en abordant à la fois les questions techniques, juridiques et financières
- explorer les partenariats possibles pour une optimisation de l'organisation des services.

Date / Lieu : 5 octobre 2017, Paris

Points d'arrêt de bus/car sécurisé et accessible : de la conception à la réalisation – 2 jours (AS3)

- Michel JEANNENOT et Mobhilis Michel JACOMME, Chef du service des transports du Conseil départemental de l'Orne

Premiers contacts du voyageur avec le transport public, les points d'arrêt sont devenus un véritable enjeu de stratégie territoriale et identitaire. Formation délocalisée en régions.

Objectifs :

- connaître le rôle des acteurs qui interviennent sur les points d'arrêts
- acquérir des outils pour assurer au mieux leur aménagement, pour un accès sécurisé et accessible aux transports publics.

Dates / Lieux : 7 et 8 février 2017 à Metz et 4 et 5 avril 2017 à Aix en Provence

Lutter contre la fraude et l'insécurité dans les transports publics (AS4)

- Eric OMNES, EO consultant, Pôles juridique et AO d'AGIR et Yann MANCUSO, Responsable Unité Sûreté Contrôle - Régie Lignes d'Azur

Objectifs :

- maîtriser la réglementation à disposition des exploitants pour lutter contre la fraude
- connaître les bonnes pratiques (stratégies d'organisation des équipes anti-fraude, outils, etc.)
- estimer les coûts d'une politique anti-fraude.

Date / Lieu : 28 mars 2017, Paris



Outils d'évaluation des politiques de mobilité

Objectif « Qualité de service » (OE1)

- Pierrette BOUVIER, INDDIGO

La qualité mesurée correspond à la conformité du service de transport rendu aux voyageurs avec un engagement de service pris par l'exploitant envers son autorité organisatrice (AOT). Elle est de plus en plus intégrée dans les contrats de transport, sous forme d'indicateurs et/ou de certification.

Objectifs :

- s'informer sur la qualité et les certifications mises en place par les exploitants
- connaître les certifications existantes
- acquérir des éléments de méthodes pour se lancer dans des procédures qualité.

Date / Lieu : 27 mars 2017, Paris

Outils technologiques au service des transports

Les systèmes de transport public intelligents : billettique et SAE-IV au service de la qualité de l'offre de transport (OT1)

- Christophe CHENILYER, Consultant

Pour étudier et gérer un réseau de transport, les Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAE-IV) et les systèmes billettiques sont devenus incontournables. Bien utilisées, les données statistiques fournies par ces systèmes permettent de suivre et d'adapter en permanence l'offre de transport aux besoins réels de la clientèle.

Objectifs :

- comprendre le fonctionnement des SAE-IV et des systèmes billettiques
- mieux connaître leurs avantages au quotidien et les modalités d'exploitation des données statistiques qu'ils fournissent.

Date / Lieu : 29 novembre 2017, Paris



FORMATION AGIR 2017

Bulletin d'inscription individuel

à renvoyer par mail à info@agir-transport.org ou par fax : 01.53.68.04.15

Intitulé ou code de la formation (ex : GT2, TT1, PE7)

.....
.....

Date et lieu de la formation :

.....

Coordonnées du participant :

Civilité : M. Mme

Nom, prénom :

Fonctions :

Adresse mail :

Coordonnées de l'Autorité organisatrice :

Nom :

.....

Adhérente à AGIR : oui Non

Adresse postale :

.....

.....

Les inscriptions des adhérents d'AGIR sont prioritaires. Les non adhérents sont admis dans la limite des places disponibles avec confirmation 8 jours avant la formation.

Vos attentes (pour permettre aux formateurs de mieux préparer leur intervention) :

Qu'attendez-vous de cette formation ?

.....

Que souhaitez-vous aborder en particulier ?

.....

.....